

« Faire de l'entreprise un modèle d'efficacité énergétique » >> P.08



P.03

« Industrie verte » relance du nucléaire... l'UIMM porte les initiatives des entreprises

P.04

Environnement
Améliorer la performance énergétique des entreprises

P.10

Efficacité énergétique :
Les solutions organisationnelles et techniques des industriels

Transition énergétique : faisons confiance aux entreprises industrielles

La lutte contre le changement climatique se fera avec l'Industrie ou ne se fera pas. En s'emparant du sujet depuis de nombreuses années, les entreprises industrielles françaises l'ont bien compris. Le résultat ? Une réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre en 30 ans.



à répétition. Deux maîtres-mots qui trouvent leur prolongement dans leurs actions en matière de performance énergétique. Les témoignages des dirigeants industriels présents dans ces pages en sont de parfaits exemples.

Rappelons que si les factures énergétiques demeurent insoutenables pour nombre d'entreprises, le choc inflationniste reste globalement maîtrisé. J'y vois ici le signe supplémentaire d'une gestion responsable des chefs d'entreprises de l'industrie.

Toutefois, cette inflation entache une compétitivité déjà structurellement dégradée à plus forte raison au regard des politiques agressives de nos concurrents américains et chinois.

Pour garder intacte notre ambition de réindustrialisation, nous devons fournir aux entreprises un cadre fiscal et juridique clair, lisible et incitatif. Ce n'est que par ce biais que nos PMI trouveront les marges de manœuvre nécessaires pour investir et innover. Ce n'est qu'à ce prix que chacune pourra devenir un des moteurs de la décarbonation de notre économie. Gageons que les prochaines initiatives législatives fournissent ce cadre qui manque cruellement aujourd'hui.

Pour relever ces défis, vous pouvez compter sur l'engagement de l'UIMM. C'est avec l'industrie que nous fabriquerons notre avenir.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, elles démontrent quotidiennement qu'elles sont au rendez-vous des défis de notre société. Faisons-leur davantage confiance. Ne laissons pas les idées reçues sur l'industrie mettre à mal la décarbonation. Croyons aussi au dialogue social qui sur de nombreux sujets prouve son efficacité. Le cycle de négociations interprofessionnelles portant sur la transition écologique en entreprise l'a démontré. Il débouchera sur des outils concrets permettant la décarbonation du modèle productif, mais également la sobriété énergétique en entreprise.

C'est donc par le dialogue social, la capacité d'innovation et les compétences de nos industriels que nous serons en mesure d'assurer la pérennité de l'industrie et d'assumer les responsabilités sociétales et environnementales qui incombent aux entreprises.

Pérennité et responsabilité. Deux principes qui guident leurs actions dans ce contexte de crise

Eric Trappier
Président de l'UIMM La Fabrique de l'Avenir



« Industrie verte », relance du nucléaire... L'UIMM porte les initiatives des entreprises

Annoncé début janvier par Bruno Le Maire, le projet de loi « industrie verte » sera présenté au printemps à l'issue de la concertation en cours avec les entreprises et l'ensemble des parties prenantes. La coordination de cette concertation est actuellement menée par Guillaume Kasbarian, Député Renaissance d'Eure-et-Loir, et président de la Commission des affaires économiques.

5 axes majeurs se dégagent : la fiscalité ; le foncier ; la production et l'achat en France ; le financement ; le développement des compétences.

L'UIMM avec France Industrie et le Medef participe pleinement à cette concertation.

Rappelant que plus d'industries en France, c'est moins de carbone dans le monde, l'UIMM soutiendra tout dispositif, d'allègement fiscal et normatif, qui viserait à faciliter les initiatives portées par les entreprises industrielles.

Si la philosophie et les axes retenus semblent aller dans le bon sens, certains aspects sont de nature à mettre en péril l'objectif fixé. Le premier est d'ordre budgétaire. À ce jour, aucune ressource financière supplémentaire n'est prévue. Pourtant, ce surinvestissement « vert » est estimé à 40 milliards d'euros par an pour les entreprises selon Rexecode. Dans le même temps, 389 milliards de dollars sont investis par les États-Unis pour poursuivre la même ambition.

Le second aspect repose sur les velléités répétées de « verdir » le Crédit Impôt Recherche (CIR). Créer des « conditionnalités » induirait une complexification contre-productive. Un verdissement du CIR exclurait des secteurs stratégiques pour la souveraineté de la France comme la défense ou la santé.

Autre sujet majeur entre les mains des parlementaires : la relance du nucléaire. Levier capital pour la transition énergétique de l'industrie, il est un préalable essentiel pour reconquérir la souveraineté énergétique de la France et répondre à la demande d'une énergie décarbonée à un prix compétitif.

L'UIMM suit donc l'examen du projet de loi. Le Sénat a adopté le texte du Gouvernement le 24 janvier dernier en renforçant l'ambition initiale, avec notamment la suppression du plafonnement à 50 % de la part du nucléaire dans le mix énergétique d'ici à 2035. Le texte vise également à simplifier les procédures administratives afin de favoriser la construction de nouveaux réacteurs, avec l'objectif de disposer dès que possible de 6 nouveaux EPR.

L'UIMM continuera à plaider pour que les versions définitives de ces deux textes, ainsi que la position de la France sur les dispositions européennes en cours de discussion, permettent la nécessaire réindustrialisation verte et décarbonée dont notre pays a besoin et dont les entreprises industrielles sont le moteur.

C'EST
FAIT

Environnement **Améliorer** **la performance** **énergétique** **des entreprises**

Maximiser sa performance tout en minimisant sa consommation d'énergie. Un défi majeur pour les entreprises, en particulier celles relevant de l'industrie. L'UIMM les accompagne à tous les niveaux pour le relever.

Déjà identifiée par les entreprises industrielles depuis plusieurs années, la question de la gestion de l'énergie occupe une place croissante dans les débats politiques. A l'aune des difficultés d'approvisionnement actuelles, les acteurs publics tentent de répondre à l'urgence climatique et aux enjeux socio-économiques liés à l'augmentation des coûts de l'énergie. Objectif de neutralité carbone en 2050, loi climat et résilience 2021, plans France Relance et France 2030, prochaines lois « énergies renouvelables » et « industries vertes » ... en sont les illustrations.

Informez sur le contexte réglementaire et les dispositifs

Face à cette inflation normative, l'UIMM propose aux entreprises industrielles une veille juridique leur permettant d'examiner ce contexte réglementaire mouvant. Un contexte qui marque bien souvent la porte d'entrée des entreprises pour se lancer dans des projets d'efficacité énergétique. Cette veille s'intéresse aux différentes aides et dispositifs destinés aux entreprises. Plus de 450 recensés à ce jour sur le site dédié du gouvernement¹.

¹ mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr

De 1990 à 2019, l'industrie a contribué à plus de 90 % de la baisse des émissions de CO₂ françaises

L'UIMM agit également en amont. L'enjeu est d'amplifier cette dynamique incitative, tout en évitant l'écueil de nouvelles normes qui freineraient l'innovation et le développement de l'industrie et in fine la transition énergétique.

Faciliter l'accès à la formation des entreprises adhérentes

L'UIMM mise aussi sur la formation pour contribuer à la performance énergétique des entreprises. Elle a ainsi conclu des partenariats avec plusieurs organismes (ATEE – CETIM, Greenflex...) pour faire monter en compétence le réseau des UIMM territoriales. Ces formations se déclinent sur les territoires auprès des entreprises adhérentes en s'appuyant sur des programmes soutenus par le Ministère de la transition écologique et l'ADEME. Elles visent à former des référents énergie au pilotage de l'efficacité énergétique (avec le programme PROREFEI²), et des acteurs financiers de l'industrie pour mieux financer les projets d'efficacité énergétique (avec le programme INVEEST³). Il s'agit d'aider les entreprises à saisir

² prorefei.org

³ inveest.org



les opportunités de gains énergétiques et économiques en mettant en place des démarches pas à pas, de l'optimisation de leurs consommations jusqu'à des projets d'investissements industriels moins énergivores.

Des ateliers d'information portant sur l'efficacité énergétique, l'énergie solaire, etc. sont organisés par les UIMM territoriales pour les entreprises adhérentes. Entre échanges et partage de bonnes pratiques, ils démontrent que c'est ensemble que l'avenir se fabrique. ●

C'est acté

Face notamment aux risques de situation de réduction/rupture de l'approvisionnement des énergies en matière de gaz, électricité et carburant, l'UIMM a construit un modèle de « Plan de Continuité d'Activité (PCA) », un outil pratique, particulièrement adapté

aux TPE-PME pour les aider à structurer, piloter et tracer la continuité d'activité étape par étape. Il doit permettre de maintenir l'activité essentielle ou la mise en sécurité de l'entreprise, y compris dans le cadre d'une activité minimale d'un arrêt de l'activité et de protéger les salariés.



Nicolas Vautrin,
Chargé d'affaires chez ER3i.

“ L'atelier proposé par l'UIMM Lorraine sur l'énergie solaire nous a apporté beaucoup d'informations concernant les points de vigilance, les aides financières et le retour sur investissement. La possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sera déterminante dans le choix de nos prochains locaux notamment pour proposer à nos salariés des bornes de recharge pour leurs véhicules électriques. ”



Plus de 450 aides
sont mobilisables
par les entreprises
pour faciliter
leur transition
écologique.



Florent Monier,
Président de Thermi Lyon.

“ L'énergie étant notre première matière consommable, nous sommes constamment à la recherche de moyens pour en limiter les coûts. En plus des ateliers de sensibilisation et visites d'entreprise, UIMM LYON nous a donné l'opportunité, dès 2018, de participer au projet européen EE-METAL. Cela nous a permis de financer des études pour évaluer poste par poste les économies d'énergie possibles et d'investir en conséquence. ”

La croissance à l'épreuve de la crise énergétique

Les chocs intervenus en 2022 (guerre en Ukraine, boom des prix énergétiques) ont conduit à un franc ralentissement de la croissance économique. Le basculement en récession a toutefois été évité dans notre pays, à la faveur notamment de la vigueur prolongée des dépenses des entreprises.

Dynamisme prolongé des investissements productifs

Le volume du PIB français a augmenté de 2,6 % en moyenne annuelle 2022. Ce résultat masque néanmoins une faible hausse en rythme infra-annuel, l'essentiel de l'expansion ayant été réalisé en 2021 : autrement dit, l'acquis de croissance – à savoir celle qui aurait été enregistrée lors du dernier exercice si le niveau du PIB du quatrième trimestre 2021 était resté rigoureusement stable les quatre suivants – ressortait déjà à 2,4 %.

+0,1 %

VARIATION DU PIB AU T4 2022 EN FRANCE

-2,7 %

VARIATION DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS ALIMENTAIRES AU T4 2022

16,6 %

TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES EN 2022

La résistance de notre économie tient notamment à la vigueur des investissements réalisés par les entreprises, qui se sont raffermis de 0,6 % en volume lors du dernier trimestre 2022 après une moyenne de + 1,2 % enregistrée chaque trimestre depuis fin 2020. Les dépenses restent tirées par celles en logiciels et R&D (+ 28 % en l'espace de trois ans) mais aussi en biens d'équipement (+ 21 %), alors même que la trésorerie des entreprises s'est dégradée et que les surcoûts énergétiques sont plutôt à venir que passés. Il faut ajouter que les entreprises ont massivement stocké l'an dernier, mouvement qui a quasiment expliqué un quart de la variation du PIB.

Inflexion de la consommation et aggravation du déficit extérieur

La consommation des ménages a reculé de 1,2 % entre les troisième et quatrième trimestres 2022.

+1,1 %

**VARIATION DES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES
EN LOGICIELS-R&D AU T4 2022**

Celle dédiée à l'énergie a, il est vrai, plongé de 10 % en raison des nouveaux comportements de sobriété et de la douceur des températures en octobre-novembre ; de plus, les achats de biens alimentaires ont diminué pour la quatrième fois consécutive. L'inflation pour ces deux types de biens est en effet particulièrement marquée : + 15 % en glissement annuel en décembre pour l'énergie et + 12 % pour l'alimentation. En fait, depuis la crise sanitaire, les revenus nets des Français ont grimpé plus rapidement que leur consommation (en valeur) : leur surplus d'épargne accumulé depuis lors s'établirait autour de 200 milliards d' € à la fin 2022. Depuis 2005, le commerce extérieur français de biens et services a pénalisé la croissance économique à treize reprises, 2022 n'échappant pas à la tendance. Selon les douanes, le seul déficit des échanges de marchandises s'est élargi de 86 milliards d' € en 2021 à 164 milliards en 2022, l'essentiel du mouvement provenant de l'aggravation du déficit énergétique ; les importations de gaz naturel, et, dans une moindre mesure, de pétrole brut, se sont envolées malgré les moindres approvisionnements en provenance de Russie : depuis le déclenchement du conflit militaire, le poids de cette dernière dans les achats de gaz naturel de notre pays est passé de 23 à 12 %, notamment au profit des États-Unis dont le poids a presque quadruplé (de 7 à 26 %). De surcroît, le déficit pour les biens manufacturés s'est amplifié (chimie de base, produits métalliques, textile, etc.). L'amélioration de l'excédent pour les services liée à la hausse massive des exportations de services maritimes permise par le boom du fret, et, au rattrapage du tourisme après deux années de Covid, est loin d'avoir suffi pour combler le déséquilibre enregistré pour les biens.

VIENT DE PARAÎTRE

Portrait sectoriel des industries mécaniques

L'Observatoire paritaire de la Métallurgie vient de publier un portrait sectoriel des industries mécaniques. Pour rappel, ce secteur englobe les techniques pour concevoir et fabriquer des objets courants, des machines, des outils, des systèmes de production.

Il participe ainsi à l'avenir de la société et aux évolutions liées à la mobilité, au confort, à l'alimentation, la communication, et même la culture.

Ainsi, l'étude nous apprend que le secteur mécanique est composé de près de 600 000 salariés répartis dans 32 000 entreprises dont 2/3 sont des TPE pour un chiffre d'affaires de 134 milliards d'euros. Ces entreprises se distinguent par leurs exportations. En effet, elles placent la France au 6e rang mondial des puissances exportatrices en la matière.

Pour connaître l'ensemble des données sur les industries mécaniques, retrouvez l'étude en accès libre sur le site de l'Observatoire.

observatoire-metallurgie.fr

-115

milliards d'€

**SOLDE EXTÉRIEUR DES ÉCHANGES DE PRODUITS
ÉNERGÉTIQUES EN 2022**

50

milliards d'€

SOLDE EXTÉRIEUR DES ÉCHANGES DE SERVICES EN 2022

PLACE DES ENTREPRENEURS



Damien Bobet

*Directeur général
de ETS Bobet*

17 salariés

Située à Voivre-lès-le-Mans, ETS Bobet est une entreprise spécialisée dans la charpente métallique. Elle conçoit et fabrique des bâtiments métalliques et des bâtiments en kits depuis plus de 40 ans. Créée en 1980, puis reprise par Damien Bobet en 2002, l'entreprise se démarque par son sens de l'innovation au service de la performance énergétique qui lui permet d'être labellisée « Industrie du futur ».

Faire de l'entreprise un modèle d'efficacité énergétique

De l'énergie, Damien Bobet n'en manque pas. En 20 ans, la TPE familiale – qu'il dirige depuis ses 21 ans – composée de 6 collaborateurs et implantée à 10 km du Mans s'est transformée en une PME labellisée « Industrie du futur » de 17 collaborateurs. Derrière cette vitrine, une fibre environnementale aussi solide que les charpentes métalliques que son entreprise conçoit et fabrique.

L'axe central de son développement ? La volonté de mettre l'innovation au service de la performance énergétique. Dès 2008, le diplômé du Pôle Formation UIMM Le Mans adapte ses charpentes pour leur permettre de produire de l'électricité. « Nous avons été parmi les premiers à proposer ce type de produit alors que la filière du photovoltaïque était à peine stabilisée. Dès 2009, nous avons enregistré une importante hausse d'activité dont 80 % dans le domaine du solaire. » explique Damien Bobet.

Depuis, l'innovation est devenue sa marque de fabrique. Une visite dans l'entreprise suffit pour s'en rendre compte. C'est là qu'il installe les innovations qu'il propose ensuite à ses clients. « L'idée est de faire de l'entreprise un modèle d'efficacité énergétique. Cela nous permet de réaliser des économies, améliorer l'image de marque et cela nous sert aussi de showroom pour les clients. » énumère-t-il.

Les panneaux solaires présents sur les bâtiments ainsi que l'ombrière, lui permettent de produire l'électricité consommée par l'entreprise et de revendre la part restante. Dans un contexte marqué par une hausse des coûts de l'énergie, l'opération n'est pas neutre. « Notre facture d'électricité va être multipliée par 3 mais elle aurait été encore 30 % plus élevée sans notre autoproduction. Cette part sera plus importante dans les prochaines années avec nos nouveaux bâtiments tout juste inaugurés également équipés de panneaux solaires. » précise-t-il.

Afin de rendre optimaux ses investissements, Damien Bobet modernise son atelier. Il investit



SA MINI BIO

1980 : Création de l'entreprise Bobet par Robert Bobet

2002 : Damien Bobet reprend l'entreprise composée de 6 collaborateurs à l'âge de 25 ans après une formation en électronique au Pôle formation UIMM du Mans.

2008 : Lancement de la commercialisation des structures adaptées aux panneaux photovoltaïques, son produit phare.

2023 : L'entreprise réalise un chiffre d'affaires annuel de 7,6M € et compte 17 collaborateurs

SON MAÎTRE MOT



Innovover

L'innovation est nécessaire pour repenser nos organisations et nos modèles et ainsi leur apporter des solutions nouvelles tout en capitalisant sur nos forces.

dans du matériel électrique (chariot, véhicule...) et des lignes de production automatisées, améliorant au passage le travail de ses salariés. Un plus pour le recrutement. « Le dernier profil embauché connaissait nos conditions de travail ce qui lui a donné envie de nous rejoindre. » Il réorganise également une partie de sa production en fonction des conditions climatiques et s'équipera prochainement de commandes intelligentes lui permettant d'optimiser sa production d'énergie en fonction de l'ensoleillement.

Un effort d'investissement constant depuis 20 ans. « Je conseille toujours à mes homologues de ne jamais juger un investissement à son coût mais à sa rentabilité. » Le retour sur investissement est également un frein qu'il tente de lever. « Sur l'énergie solaire, il faut 10 à 15 ans pour que l'installation soit rentable. Mon enjeu est de convaincre mes clients et confrères industriels de voir sur le long terme. » explique-t-il.

En veille constante sur l'innovation, cet investisseur du salon Viva Tech a pour projet de doter son site d'une nouvelle source d'énergie : l'hydrogène vert. ●

charpentemetallique-bobet.fr

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

LES SOLUTIONS ORGANISATIONNELLES ET TECHNIQUES DES INDUSTRIELS

L'efficacité est plus que jamais essentielle pour les entreprises industrielles. Pour produire plus en consommant moins, les dirigeants bouleversent leur organisation et leur stratégie d'investissement.



Marc Fevrat
Directeur Qualité,
Environnement &
Lean Manufacturing
chez Renault Trucks



Jean-Marc Brieu
Directeur Real
Estate chez Volvo
Real Estate

L'ENSEMBLE DES SALARIÉS MOBILISÉS POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Dans le sillage de la politique environnementale et énergétique du groupe Renault, le site d'assemblage Renault Trucks de Bourg-en-Bresse, s'est engagé lui aussi dans une démarche volontariste. Elle consiste en la réduction de ses émissions de CO₂ et à l'augmentation de la performance énergétique de ses bâtiments et installations industrielles.

Si les investissements ont d'abord porté sur l'isolation de certains bâtiments, le mode de chauffage et l'éclairage, cette politique s'est poursuivie par l'ajustement et la régulation des températures. « *Les changements majeurs ne peuvent réellement s'opérer qu'avec des parties prenantes convaincues et impliquées, nous avons ainsi défini des actions de communication et de formation qui s'inscrivent dans la durée et qui s'adressent à nos collaborateurs, acteurs majeurs de la vie de notre site et plus largement de notre*

société. » expliquent Marc Fevrat et Jean-Marc Brieu, deux dirigeants en charge respectivement de la production et des infrastructures. Concrètement, à l'occasion du séminaire annuel, chaque collaborateur a pu prendre conscience de l'enjeu de l'empreinte environnementale de l'usine puisqu'un temps dédié y a été consacré. L'entreprise a désormais intégré l'environnement dans ses stratégies de formation. « *Plus de 60 personnes ont été formées en 2022 à la « Fresque du climat », dont le comité de direction du site. Ce sont plus de 200 personnes qui suivront cette formation en 2023.* » détaillent les dirigeants.

Pour eux, « *l'enjeu va bien évidemment au-delà de l'entreprise !* ». Ils peuvent ainsi compter sur des collaborateurs conscients de l'enjeu écologique et motivés à réduire l'empreinte énergétique de la marque au losange.



Yves Noirot
Directeur général
des fonderies de
Sougland

FAIRE RIMER ÉCONOMIES ET ATTRACTIVITÉ

Hausse des coûts des matières premières, puis ceux de l'énergie... Une inflation peut en cacher une autre. Yves Noirot, directeur général des fonderies de Sougland dans l'Aisne, détaille les mesures mises en place aux bénéfices de l'entreprise, des salariés, mais aussi ... de la planète.

Créée en 1543, la fonderie - reconnue Entreprise du Patrimoine Vivant - est renommée grâce à son savoir-faire historique, qui l'amène aujourd'hui à fabriquer des pièces d'acier et de fonte techniques pour l'industrie. Ses clients ? La marine américaine, des verreries ou des papeteries... Une activité essentielle reconnue électro-intensive.

Face à un coût de l'énergie multiplié par 2,5 en 2022 puis par 4 en 2023, représentant 35 % des dépenses (hors masse salariale) contre 10 % en temps normal, l'entreprise s'attèle avec l'ensemble des salariés à mettre en place un plan d'économies.

Diminution du chauffage, éclairage LED, embauche d'un ingénieur en environnement dans le cadre d'un Volontariat Territorial en Entreprise vert, mais surtout passage à la semaine de 4 jours. « *Condenser le travail permet d'arrêter l'ensemble des fours pendant 1 jour. C'est 2 000 € d'économisés chaque semaine.* » explique Yves Noirot.

Un accord qui satisfait les 50 salariés de l'entreprise. Renouvelé tous les 6 mois en CSE, il comprend un engagement de reprise en 5 jours en cas d'accroissement ponctuel d'activité.

Au-delà de l'aspect économique, le dirigeant y voit aussi un moyen pour renforcer son attractivité et recruter de nouveaux talents.

« *En plus de nos engagements en tant qu'Ambassadeur de la French Fab, l'innovation et le respect de la planète [l'entreprise est labellisée « Vitrine industrie du futur » et membre « Éclaireur » de la communauté du Coq Vert de l'ADEME et Bpifrance, NDLR], la semaine de 4 jours est un atout supplémentaire.* » conclut-il.



Alain Leprince
Responsable
Moyens Généraux
& Réseau
Industriels chez
Forvia à Caligny

UN DISPOSITIF POUR ÉCONOMISER LE CHAUFFAGE SUR L'ENSEMBLE DES CHÂÎNES DE PRODUCTION

Chauffer un atelier de 40 000 m² tout en réalisant des économies d'énergie. Cette prouesse est à mettre à l'actif de l'entreprise Forvia (ex-Faurecia) située à Caligny (61). Alain Leprince, responsable des moyens généraux et des réseaux industriels, détaille les investissements permettant à l'équipementier automobile de réduire ses coûts et son impact environnemental.

Sur ce site, 1 100 salariés fabriquent les structures métalliques des sièges automobiles à partir de rouleaux de tôle de métal. Un procédé de fabrication qui nécessite une forte consommation d'énergie, notamment en air comprimé sur les presses à métaux, les fours et les lignes d'assemblages. « *On s'est aperçu que la chaleur était concentrée sur les 20 000 m² des presses et des fours. Dans le même temps, sur l'autre moitié du bâtiment, nous devions chauffer au gaz les chaînes d'assemblage situées à l'autre extrémité du bâtiment.* » se remémore Alain Leprince.

Pour limiter son impact carbone, l'entreprise a mis en place un système sophistiqué permettant d'acheminer l'énergie nécessaire au début du cycle de production d'un bout à l'autre de l'usine. « *Nous avons déplacé un compresseur à l'extrémité de l'usine, là où il y avait besoin de chauffage, on a monté un système de récupération des calories via un échangeur* », explique le responsable.

Le résultat ? « *200 kWh récupérés pour augmenter la température du bâtiment.* » Ainsi, de novembre à janvier, l'équipementier enregistre une baisse de 50 % de sa consommation de chauffage. Au printemps, 3 autres compresseurs seront également reliés de la même façon avec l'objectif d'une réduction de 90 % à l'hiver prochain.

Un dispositif financièrement bienvenu qui améliore également les conditions de travail et le confort des salariés.

LIRE . ÉCOUTER . VOIR

UNE CAMPAGNE



« Avec l'Industrie, on a un avenir à fabriquer ». C'est le slogan de la nouvelle campagne initiée par Opco 2i et les 32 branches industrielles pour promouvoir et développer l'attractivité des métiers industriels. L'objectif : valoriser l'image de l'industrie française, un secteur en pleine évolution, apportant des réponses concrètes à nos défis sociaux, économiques et environnementaux. Cette campagne se déploie depuis le 27 février 2023 en télévision, au cinéma, en affichage et en digital, et sera complétée par un dispositif événementiel (salons d'orientations, rendez-vous de recrutement...) en 2023 et 2024.

UNE VIDÉO



Convaincue que la RSE est un formidable levier de compétitivité et d'attractivité pour les entreprises industrielles, l'UIMM a mis en place une démarche RSE innovante, pragmatique et pro-industrielle, baptisée : + engagés + performants.

Pour les dirigeants qui s'y engagent, c'est l'opportunité de présenter un projet d'entreprise qui contribue à une économie plus durable, alliant performance économique et enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. Ils témoignent dans une vidéo disponible sur la chaîne YouTube de l'UIMM.

youtube.com/@uimmlafabriquedelavenir

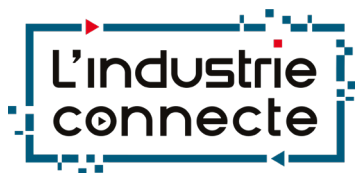
UN SITE

Industrie-connecte :
LA plateforme des industriels !

Lancée à l'initiative de l'UIMM Lorraine et onze UIMM territoriales, la plateforme lindustrie-connecte.fr a pour vocation de rassembler les industriels adhérents en vue de les mettre en relation, accélérer le développement de partenariat et faciliter les échanges et les bonnes pratiques.

Un tout nouveau service qui a déjà rassemblé 150 entreprises lors de son lancement.

A découvrir sur lindustrie-connecte.fr



Vous avez des questions, des idées de sujets ?

Rendez-vous sur

www.uimm.lafabriquedelavenir.fr

Suivez-nous aussi sur [YouTube](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Facebook](#) [Instagram](#)

UIMM

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR